

---

SÉANCE DU 3 MARS 2004

---

DÉCISION N° 2004 / 09 / FOS 2XL / 2

---

**PROJET D'EXTENSION DES CAPACITES DE  
FOS-CONTENEURS – "FOS 2XL"**

---

**La Commission nationale du débat public,**

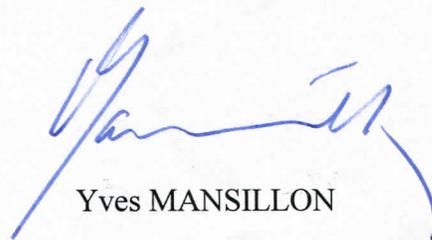
- vu le code de l'environnement en ses articles L.121-1 et suivants,
- vu le décret n° 2002-1275 du 22 Octobre 2002 relatif à l'organisation du débat public et à la Commission nationale du débat public, et notamment en son article 7 I,
- vu la décision n° 2004/04/FOS 2XL/1 du 4 Février décidant l'organisation d'un débat public et son animation par une commission particulière,
  
- après en avoir délibéré,

**DÉCIDE :**

**Article unique**

M. Mercadal, vice-président de la Commission nationale du débat public, est nommé Président de la commission particulière du débat public.

Le Président



Yves MANSILLON